

BTS Commerce International Option Méditerranée

Métier et Compétences :

Cette formation a pour objectif de former le futur :

- Assistant d'acheteur – importateur,
- Commercial export-import
- Assistant commercial export
- Collaborateur du service exportation
- Assistant transitaire
- Assistant vendeur export (sur un pays)
- Collaborateur du responsable vente en France dans une firme internationale
- Agent de clientèle dans une société d'assurance...

A l'issue de ce cursus, le Technicien Supérieur en Commerce International pourra se voir confier les activités suivantes :

- Exploration de marchés étrangers et mise en œuvre de stratégies commerciales internationales
- Communication et négociation internationales
- Management et gestion d'actions de commerce international...

Environnement du Poste :

- Petites et Moyennes entreprises ou industries qui travaillent à l'export ou souhaitent développer leurs parts de marché vers les pays du pourtour méditerranéen.

Profil requis :

- Bonnes capacités relationnelles et de négociation,
- Sens de l'organisation,
- Sens commercial développé,
- Sens des « richesses humaines »,
- Capacités de communication interculturelle,
- Avoir une solide culture générale,
- Capable de travailler en équipe.

Conditions d'admissibilité :

- Age : de 16 à 25 ans,
- Candidats titulaires d'un bac ES, S, L ou STG.
- Pratique courante de 2 langues étrangères

Admission sur tests et entretien avec le coordonnateur du CFA, suivi d'un entretien avec un représentant de l'entreprise désireuse d'embaucher.

Déroulement de l'année :

- Durée : 1346 heures sur 2 ans,
- Alternance : 1 semaine en formation / 1 semaine en entreprise.
- Sites de formation:
 - CEFIR à Dunkerque
 - ISCID à Dunkerque



Contenu des enseignements :

Enseignement professionnel

- Etude et veille des marchés étrangers
- Informatique commerciale
- Prospection et suivi de clientèle
- Communication et management interculturelle
- Négociation vente
- Négociation vente en LVE
- Gestion des Opérations d'import-export

Enseignement général

- Langue vivante A
- Langue vivante B
- Culture générale et expression
- Environnement Economique et juridique

Le salaire de l'apprenti :

Sous réserve de dispositions contractuelles ou conventionnelles plus favorables, le salaire de l'apprenti est déterminé en % du SMIC. Son montant varie en fonction de l'âge de l'apprenti et est fixé pour chaque année d'apprentissage.

Age de l'apprenti	1 ^{ère} année du contrat	2 ^{ème} année du contrat
16 à 17 ans	25 %	37 %
18 à 20 ans	41 %	49 %
21 ans et +	53 %	61 %

* En sus, une aide à la mobilité, l'hébergement et la restauration est accordée par la Région aux apprentis.

VOS CONTACTS :

CEFIR – Karine BLONDEEL
26/28 rue de la paix – 59140 DUNKERQUE
☎ : 06 17 38 37 82
kblondeel@cefir.fr
www.cefir.fr

C.F.A ADEFA – Karine CHARLOT
96 rue nationale – 59042 LILLE cedex
☎ : 03 20 21 95 49
kcharlot@adefa.fr
www.adefa.fr